



COMMUNE D'AVEIZE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 SEPTEMBRE 2025 à 20h30

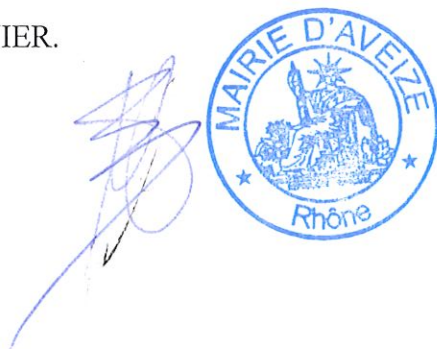
Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
Le Conseil Municipal d'Aveize, qui s'est réuni le 11 septembre 2025 à 20h30 à la mairie,
sous la présidence de Monsieur Michel BONNIER, Maire a pris les décisions suivantes :

N° de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2025-09-01	Redevance d'occupation du domaine public GRDF année 2025	Approuvée à l'unanimité
2025-09-02	Approbation de la convention de fourrière avec la Société protectrice des Animaux de Lyon et du Sud Est pour les années 2026 ET 2027	Approuvée à l'unanimité
2025-09-03	Echange sans soulte des parcelles entre la commune d'Aveize et M Bonnard Philippe en vue de la régularisation du tracé de la voie communale n°22	Approuvée à l'unanimité

La délibération a été mise à la disposition du public en Mairie à compter du 16/09/2025

Le Maire, Michel BONNIER.



Mise en ligne sur le site Internet le 18/09/2025
Affichée le 18/09/2025